

Comptes au 31 décembre 2023

ASSEMBLEE GENERALE DU
16 MAI 2024



Validation des comptes

Le 26 mars 2024 la commission Finance s'est réunit pour analyser les comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 4 avril 2024 par le conseil d'administration.

Ces comptes ont été vérifiés par le commissaire aux comptes en mars 2024.



Les comptes annuels au 31 décembre 2023

- Seule l'association a la personnalité morale.
- Les comptes annuels seront déposés au Journal Officiel
- Nous vous présentons une synthèse de ces comptes.

Faits marquants

FINANCEMENT :

- IME : Financement de l'Internat de répit en année pleine. budget annuel 292k€. Budget alloué en 2022 pour 9 mois : 219 000€.
- Extension par le Conseil Départemental aux établissements de son champ de compétence des dispositions du Ségur de la santé à l'ensemble des professionnels : Indemnité de 238€ brut pour 1 etp. Budget alloué en 2023 pour 870k€. Budget alloué 617k€ en 2022 (01/03/22).
- Suite à l'Accord du 2 mai 2022 relatif à la mise en place du complément de rémunérations aux personnels socio-éducatifs suite à la conférence des Métiers du 18 février 2022 avec effet au 01 avril 2022 : Indemnité de 238€ brut pour 1 etp. (personnel socio éducatif uniquement). Budget alloué 576 000€. Complément alloué en 2023 de 114k€.

Faits marquants

- Fam la Ferme des Roches : construction d'un nouveau bâtiment début des travaux en novembre 2023.
 - Subvention allouée par la CNSA de 1 100k€
 - Subvention allouée par la conseil départemental 1 389k€
 - Dépenses liées à l'extension du bâtiment enregistré au compte immobilisation en cours 353k€.
- Esat le Parmelan : construction du bâtiment des Césardes. Retard dans les travaux. Prolongation de la durée des baux temporaires sur 2024.
 - Subvention allouée par le Grand Annecy 100k€ ainsi que 19k€ au titre du dispositif fond chaleur.
 - (rappel de la subvention Région de 400k€ allouée en 2022)
 - Dépenses inscrites en immobilisations en cours pour 1 234k€. Location de locaux extérieurs pendant les travaux pour 157 400€ en 2023.

- Esat la Ferme de Chosal :

- Subvention de la Région dans le cadre du programme Interreg France Italie ALCOTRA de 125 712€.

Crédits non reconductibles

- alloué par l'ARS pour un total de 363k€ pour le financement des dispositifs à l'IME pôle de transition, petits pas et situations complexes (5etp) pour un total de 219k€, d'équipement sportif, stagiaires et contrats de professionnalisation, et d'un logiciel de télémédecine au Fam des Roches (32k).
- alloué par le Conseil Département de 93k€ pour cap Handi service dans le cadre de la dotation qualité, pour le financement d'un éducateur volant pour tutorat pair-aidance et remplacement, Analyse de la pratique, location de véhicule, formation, télégestion.

- **Cap Handi service :**

chaque année une régularisation des dotations versées en N-2 est réalisé par le Conseil Départemental en fonction des heures réalisées.

Les dispositions du décret n°2021-392 du 02 avril 2021 sur les modalités de financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 sont applicables jusqu'au 01 juin 2021. (fin de l'état d'urgence sanitaire). Ce décret prévoit la non régularisation en fonction des heures non réalisées.

A titre exceptionnel, le Conseil Départemental a décidé de ne pas procéder aux régularisations sur le nombre d'heures effectuées pour l'ensemble de l'année 2021, engendrant un produit exceptionnel de 205k€.

Faits marquants

RESSOURCES HUMAINES :

- Changement de directeurs d'établissement à la Balme et Fam la ferme des roches.
- Un contentieux prud'homal au Fam les Iris constaté pour 84k€.
- Difficultés Rh importantes nécessitant un recours à l'intérim qui s'est accentué cette année.

ETABLISSEMENT	nombre usagers	variation 2023	total
IME semi interne	60		60
Ime Internat	25		25
IME Internat de répit	12		12
IME UEEA Pringy	10		10
SESSAD	48		48
Dispositif Horizon externe	16		16
Dispositif Horizon interne	4		4
ESAT La ferme de chosal	63		63
ESAT le Parmelan	193		193
Total ARS	431		431
FH DES HAUTS CHOSAL	19		19
APPARTEMENT DE CHOSAL	20		20
PUV PHV SENIORS CHOSAL	24		24
FAM LES ROCHES AP Chaumont	26		26
FAM LES ROCHES AJ Chaumont	8		8
FAM LES ROCHES AT Chaumont	1		1
FV LES ROSEAUX AP	43		43
FV LES ROSEAUX AJ	8		8
FAM LES IRIS AP	40		40
FAM LES IRIS AT	2		2
FAM LES IRIS AJ	5		5
FOYER HEBERGEMENT (SEYNOD RUMILLY)	52		52
FOYER DE VIE SEYNOD	10		10
FH FV AT MIXTE	3		3
APPARTEMENT DE SEYNOD RUMILLY	31		31
ACCUEIL DE JOUR (SATTHAV)	10		10
SAVS	95		95
SAVS UNITE DE VIE	14		14
SAVS AT	1		1
Total Conseil Départemental	412		412
TOTAL	843		843

Le résultat net comptable des comptes annuels et résultat effectif

Le résultat net comptable (résultat d'exploitation, financier et exceptionnel) est un excédent de 795 247€ contre 906 723€ en 2022.

à corriger des reprises sur réserves antérieures, et à distinguer selon la gestion contrôlée et gestion propre.

- Gestion contrôlée : activités financées par prix de journée et dotation globale (ARS– Conseil départemental)
- Gestion propre : activité de production des ESAT, Petite crèche, comptes de l'association, comptes du Grand-Bornand, savs hébergement

Après retraitement,

le résultat effectif global est un excédent de 1371 933€ contre 1 512 372€ en 2022.

Résultat effectif global

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat comptable des comptes annuels	795 247 €	906 723 €
Reprise de résultats antérieurs	576 686 €	605 649 €
Excédent effectif global des comptes annuels	1 371 933 €	1 512 372 €
Dont résultat effectif sous gestion propre	751 966 €	578 501 €
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	619 967 €	933 871 €

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2023	2022	<i>Ecart</i>
Produits d'Exploitation			
Prestations Produits du Travail des Esat	1 858 682,09	1 835 089,04	23 593
Prestations Activités annexes	182 194,04	200 112,94	-17 919
Prestations Activités Prix Journée/ facturation horaire	1 792 240,87	1 735 002,37	57 239
Prestations Participation des personnes hand. Prix Journée	1 953 263,36	1 926 955,46	26 308
Prestations Activités Dotation Globale	25 020 850,09	23 200 907,69	1 819 942
Prestations du siège	9 990,60	9 061,27	929
Locations appartements participation des personnes hand.	271 877,98	271 714,89	163
Locations immobilières	27 878,21	31 612,47	-3 734
Remboursement repas des personnes handicapées	159 088,73	162 111,84	-3 023
Participation aux transports des personnes handicapées	7 677,43	9 490,55	-1 813
Subventions d'exploitation	226 155,28	321 833,11	-95 678
Indemnités Journalières S.S et organisme complémentaires	320 174,14	345 842,91	-25 669
Complément de rémunération des personnes hand. Etat	2 363 687,92	2 297 290,51	66 397
Charges sur Complément de rémunération Etat	885 302,77	864 864,55	20 438
Indemnités Journalières S.S des personnes handicapées	40 984,26	55 706,76	-14 723
Autres Produits de gestion courante	803 326,90	626 638,05	176 689
Reprise sur provisions pour risques et charges	17 198,05	79 005,08	-61 807
Utilisation des fonds dédiés	148 129	141 500	6 629
TOTAL (I)	36 088 701,29	34 114 739,16	1 973 962

Compte de résultat

Les produits d'exploitation

Répartition des principaux produits en % par rapport au total des produits :

- Le financement du Conseil Départemental : 37,73%
- Le financement de l'ARS : 31,60%
- Complément de rémunération et charges sociales versés par l'Etat pour les travailleurs en ESAT : 9,12 %
- Le chiffre d'affaires des ESAT : 5,15 %
- Les participations des adultes aux frais d'hébergement et locations : 6,47%
- Autres produits 4,73%

<u>Charges d'Exploitation</u>	2023	2022	ECART
Autres Achats et Charges externes	10 860 148 €	9 224 573 €	1 635 575 €
Impôts, Taxes et Versements assimilés	1 374 512 €	1 258 981 €	115 530 €
Salaires et traitements	15 108 165 €	14 866 765 €	241 399 €
Charges sociales sur rémunérations	5 391 377 €	5 275 397 €	115 980 €
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 106 305 €	2 162 366 €	- 56 062 €
Dotations aux provisions pour charges d'exploitation	84 000 €	10 700 €	73 300 €
Dotations aux provisions sur actif circulant		€ -	- €
Autres charges de gestion courante	224 887 €	250 292 €	- 25 405 €
Report en fonds dédiés	339 000 €	225 980 €	113 020 €
TOTAL	35 488 394 €	33 275 055 €	2 213 339 €

Compte de résultat : les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 35 488k€ contre 33 275€ en 2022 soit une variation de 2 213k€.

Pour l'analyse, Le poste « autres achats et charges externes » : (eau, edf, gaz, alimentation...) doit être retraité des dépenses d'interim et des prestations extérieurs de ménages, à insérer sur la ligne charges de personnel. Ce poste après retraitement augmente de 700k€ et représente 18,82% du total des charges contre 17,97% en 2022.

	2023		2022		ecart
Total des charges	35 488 394 €		33 275 055 €		2 213 339 €
Autres Achats et Charges externes	10 860 148 €		9 224 573 €		1 635 575 €
dont personnel interimaire	3 884 728 €		2 905 291 €		979 437 €
dont prestation nettoyage à l'extérieur	298 246,00 €		340 063 €	-	41 817 €
Autres Achats et Charges externes Hors ch de personnel ext	6 677 174 €	18,82%	5 979 219 €	17,97%	697 955 €

Parmi cette augmentation (+ 700k€), on notera

- Le coût de l'électricité qui passe de 194k€ à 473k€ soit +279k€.

Nous sommes toujours dans l'attente du bouclier tarifaire que notre fournisseur n'a pas appliqué alors que nous en sommes bien bénéficiaire.

- Les locations immobilières avec une augmentation de 163k€ dont 94k€ liée aux locaux pour accueillir les travailleurs de l'esat des Césardes dans l'attente de la livraison du bâtiment.

- Les dépenses de téléphone + 40k€ (mise en place de la fibre)

- Les dépenses de transport des usagers + 103k€

- Des honoraires + 23k€ notamment un audit énergétique.

Compte de résultat : les charges d'exploitation

Charges de personnel :

(Salaires + Charges sociales et impôts sur salaires y compris personnel intérimaire et prestations ménage extérieure)

représente 72,93% du total des charges contre 73,80% en 2022.

On notera un fort recours à l'interim 3 885k€ contre 2 905k€ en 2022 dû aux difficultés de recrutement. Un travail est engagé pour limiter le recours à l'interim commercial et privilégier la SCIC lac&montagne, la tva n'étant pas récupérable dans nos établissements, celle-ci est évaluée à près de 200k€.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2023	2022	Ecart
<u>Produits Financiers</u>			
Autres intérêts et produits assimilés	490 380	141 544	348 835
TOTAL (III)	490 380	141 544	348 835
<u>Charges Financières</u>			
Intérêts des Emprunts	482 448	322 507	159 941
Intérêts bancaires		183	-183
TOTAL (IV)	482 448	322 690	159 758
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	7 932	-181 146	189 077
<u>Produits Exceptionnels</u>			
Autres produits exceptionnels	0	0	0
Valeur des cessions des immobilisations	29 528	23 383	6 145
Dons	31 254	33 545	-2 291
Quote part de subvention virée à résultat	205 001	228 925	-23 924
			0
			0
TOTAL (V)	265 783	285 853	-20 069
<u>Charges Exceptionnelles</u>			
Valeur comptable des immobilisations cédées	1 841	12 610	-10 769
Dotations aux provisions réglementées sur plus value d'actif	27 395	12 417	14 978
			0
TOTAL (VI)	29 236	25 027	4 209
3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	236 547	260 826	-24 279
IMPOT SOCIETE	49 539	12 641	36 898
<u>Résultats nets</u>			
Résultat des activités Prix de Journée - Dotation Globale (Gestion)	43 281	328 222	-284 941
Excédent des autres activités (gestion propre)	751 966	578 501	173 465
4 - RESULTAT NET (1+2+3)	795 247	906 723	-111 476

Le résultat financier

- Du fait de la hausse des taux de placement, les produits financiers augmentent.

En corrélation,

- Les charges financières augmentent aussi du fait des intérêts des prêts PLS dont le taux varie en fonction du Livret A.

Lorsque nous avons ouvert la Ferme des Roches, le taux d'intérêts des prêts étaient de 1,82%; il est aujourd'hui de 4,07%.

Le bilan des comptes annuels

ACTIF	2023	2022	PASSIF	2023	2022
<u>Actif immobilisé</u>			<u>Fonds associatifs</u>	903 043	903 043
Immobilisations incorporelles	32 564	5 729	Legs et donations	1 012 211	1 012 211
Terrains Constructions aménagés	21 011 954	21 796 758	Subventions	5 134 749	2 664 961
Autres immobilisations corporelles	1 256 317	1 437 790	Réserves	25 290 813	24 055 046
Immobilisations en cours	1 836 949	608 822	Report à nouveau	-1 516 891	-1 187 848
Immobilisations financières	596 304	645 969	Résultat de l'exercice	795 247	906 723
			Provisions réglementées	923 788	896 393
Total actif immobilisé	24 734 089	24 495 068	Total fonds propres	32 542 961	29 250 530
			Fonds dédiés	1 760 655	1 569 783
			Provisions pour risques et charges	84 000	10 700
<u>Actif circulant</u>			<u>Dettes</u>		
Créances	6 417 080	3 885 469	Emprunts	14 766 442	15 839 531
Placements - Compte à terme	18 370 083	17 123 095	Banques et dettes financières divers	2 631 093	1 439 109
Disponibilités	10 489 003	10 143 356	Dettes fournisseurs et autres	8 225 104	7 537 334
Total actif circulant	35 276 166	31 151 919	Total dettes	25 622 639	24 815 974
TOTAL ACTIF	60 010 255	55 646 987	TOTAL PASSIF	60 010 255	55 646 987
			taux d'indépendance financière	2,20	1,85

Le passif

- Les emprunts nouveaux : Néant
- Les emprunts remboursés : 1 074k€
- Solde du capital restant dus au bilan : 14 766k€
- Tous les emprunts ont fait l'objet d'un accord des financeurs via les Plans Pluri-annuels déposés.

L'actif

Les investissements 2023

Les principaux investissements sont :

- Acquisition du terrain sur lequel il y a le bâtiment des Césardes 447k€ et à Chosal 37k€.
- Immobilisations en cours (projets non encore finalisés) : fam Roches et Esat Césardes 1 356k€
- Bâtiment + agencement : 202k€
- Matériel outillage dans les ESAT : 62k€
- Matériel Mobilier : 77k€
- Matériel de transport : 101k€
- Matériel informatique 88k€

Affectation des résultats

Ce sont les résultats des comptes administratifs qui sont affectés. Il s'agit du résultat « effectif » corrigé de provision pour retraite, après annulation des congés payés dus au 31/12. Ce résultat s'élève à 1 676k€ contre 1 465k€

Tableau de détermination du résultat global Cpt Administratif à affecter	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat comptable des comptes annuels	795 247 €	906 723 €
Reprise de résultats antérieurs	576 686 €	605 649 €
Compléments écriture aux comptes administratifs	244 055 €	(134 430) €
Annulation des congés payés	59 712 €	86 923 €
Excédent global des comptes administratifs à affecter	1 675 700 €	1 464 865 €
Dont résultat effectif sous gestion propre	797 399 €	561 725 €
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	878 301 €	903 140 €

Les affectations de résultat

Les affectations sont proposées lors du dialogue de gestion.

Selon le CPOM, « en vertu de l'article R314-43 du CASF, l'AAPEI est libre de de l'affectation des résultats comptables...en lien avec les objectifs et orientations du CPOM et du programme régional de santé. »

« si les résultats présentés devaient excéder 5% de la DGC (dotation globale commune) les autorités de tarification se réservent le droit de se prononcer sur leur affectation et éventuellement de prendre des mesures tarifaires correctrices. »

DGC base 2023 = 27 242k€ x 5% = 1 362k€

Résultat sous gestion contrôlée = 878k€

Les affectations de résultat

Selon le CPOM, « en vertu de l'article R314-43 du CASF, l'AAPEI est libre de de l'affectation des résultats comptables...en lien avec les objectifs et orientations du CPOM et du programme régional de santé et consacré prioritairement :

- À la compensation des déficits
- Au financement des investissements tels qu'établis dans les PPI
- En réserve de trésorerie dans la limite de la couverture du besoin en fonds de roulement
- À des actions ponctuelles proposées dans le CPOM ou conduites en déclinaisons du PRS, de priorités régionales, du rapport zéro sans solution, d'actions innovantes, ou ponctuelles négociées dans le cadre du dialogue de gestion.

Affectation du résultat des comptes administratifs

affectation des résultats des comptes administratifs	
Facturation Creton à rendre	510 000 €
Apurement de déficits antérieurs	126 817 €
Abondement de la réserve de compensation des déficits	85 323 €
Report à nouveau débiteur	(838 307) €
Excédent affecté à des mesures d'exploitation	367 919 €
Excédent affecté à l'investissement	1 423 948 €
Excédent global des comptes administratifs à affecter	1 675 700 €

LES PROJETS A FINANCER

- Reconstruction du bâtiment des Césardes 3 500k€
- Rénovation ancien foyer de Chosal
- Etude sur le transfert de la Halte-garderie dans les locaux du Sessad actuel. 830k
- Rénovation locaux de l'IMP et des internats
- Construction d'un bâtiment pour le FAM des Roches 5 600k€
14 hébergements + environ 5 accueils de jour
- Construction d'un bâtiment pour le foyer de vie Les roseaux pour une extension de 35 places 6 350k€